



LES CAHIERS DE L'ACAREF



# LES CAHIERS DE L'ACAREF

REGARDS PLURIDISCIPLINAIRES SUR LA RECHERCHE  
FRANCOPHONE ET FRANCOPHILE D'AFRIQUE

Cordonné par  
**Koffi Ganyo AGBEFLE & Jean-Philippe ZOUOGBO**



Sous la Direction de Jean-Michel ELOY,  
Université de Picardie, France

**Domaines:**

**Langues**  
**Histoire**  
**Géographie**  
**Droit**  
**Science politique**  
**Sciences sociales**

Volume 1 No 3, Décembre 2019 ISBN 9782953729962

*REGARDS PLURIDISCIPLINAIRES SUR LA RECHERCHE  
FRANCOPHONE ET FRANCOPHILE D'AFRIQUE*  
Coordonné par Koffi Ganyo AGBEFLE & Jean-Philippe ZOUOGBO

Numéro dirigé par  
Jean-Miche ELOY  
Décembre 2019/ version numérique  
N°2020/1 (version papier)  
Volume 1 No 3, Décembre 2019 ISBN 9782953729962



## MISE EN CONTEXTE ET PRESENTATION DE L'ACAREF

Il nous fait grand plaisir de vous présenter le Vol. 1 No 3 des CAHIERS DE L'ACAREF. Le présent Numéro s'étale sur trois tomes différents en lien avec les Lettres, Langues, Sciences sociales et Sciences humaines tout en gardant son caractère fortement transdisciplinaire et pluridisciplinaire.

### *Qui sommes-nous ?*

L'ACAREF est une structure de mutualisation et de coopération entre enseignants, enseignant-chercheurs, chercheurs et Experts francophones dans une perspective transdisciplinaire. L'ACAREF est née de la synthèse des rencontres qui ont lieu entre chercheurs de différentes spécialités et de différentes nationalités au cours de ces 5 dernières années à l'Université de Legon, Accra, Ghana, à l'initiative du **laboratoire DELLA**. L'objectif fondamental de l'ACAREF est de réunir des décideurs politiques, des chercheurs et des membres de la société civile en vue de soulever clairement les questionnements sociaux dans leurs enjeux politiques, culturels, linguistiques, économiques et philosophiques au niveau des institutions africaines et internationales. L'ACAREF, répond ainsi aux caractéristiques d'un observatoire. Elle a un rôle actif, recueille des informations auprès des réseaux de chercheurs de différentes disciplines et autres partenaires, les analyses et les diffuse si elle les juge pertinentes. En clair, l'ACAREF publie les travaux de recherche ou fait référence aux études existantes en Lettres, Langues, Sciences Sociales et Humaines. De plus, elle produit elle-même des articles originaux et peut conduire des études et recherches en francophonie à partir des stratégies qu'elle élabore et propose aux multiples acteurs dans le domaine des langues et du plurilinguisme. Tel est l'esprit général du projet explicité ci-après. Bref, l'ACAREF intervient dans les domaines suivants : Enseignements-Recherches-Expertise francophone et francophile en Afrique. L'ACAREF/DELLA, comme certains aiment l'appeler, a aujourd'hui des répondants dans plusieurs pays d'Afrique, 3 pays d'Europe et au Canada.

*Nos répondants/Afrique :*

BENIN

AGUESSY Yelian Constant, Université de Parakou, Bénin

AGOINON Norbert, Université de Parakou, Bénin

COTE D'IVOIRE

LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, UFHB, Abidjan, Côte d'Ivoire

KOUAME Koia Jean Martial, Univ. UFHB, Cocody, Côte d'Ivoire

GHANA

YENNAH Robert, University of Legon, Ghana

NUTAKOR Mawushi, University of Ghana, Legon

KOFFI Samuel, University of Legon, Ghana

MAROC

RAHMA Barbara, Université de Thiès, Maroc

NIGER

ELHADJI YAWALE MAMAN, Université de Zinder, Niger

NIGERIA

BIRMA Mariam, Ahmadu Bello University, Zaria, NIGERIA

BURKINA FASO

TIENDREBEOGO-SAWADOGO Awa, 2<sup>e</sup> Jumelle, Université de Ouagadougou 1

NAPON Abou, Université de Ouagadougou 1, Burkina Faso

TOGO

TCHAGNAOU Akimou, UL Togo

AFELI Kossi Antoine, UL Togo

SENEGAL

AMENYAH Efua Irène, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

THIAM Khadimou Rassoul, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

SOW N'diémé, Université de Ziguinchor, Sénégal

*Nos répondants en Europe :*

ITALIE

RANISI Giro, Université de Naples Federico II, Italie

PUELATO Daniella, Université de Naples Federico II, Italie

FRANCE

AGRESTI Giovanni, UBM, France

DAO Yao, Université de Lyon 2, France

FRATH Pierre, Université de Reims, France

TREMBLAY CHRISTIAN, OEP Paris France

DEVRIESERE Viviane, ISFEC Aquitaine, Bordeaux France

*Nos répondants au Canada:*

HIEN Amélie, Université Laurentienne, Canada

LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada

TCHEHOUALI Destiny, Montréal, Canada

### ***Institutions/ Associations/ Réseaux Partenaires :***

OIF : Organisation Internationale de la Francophonie  
OEP : Observatoire Européen du Plurilinguisme  
RUIPI : Réseau Universitaire International pour la Promotion de l'Interculturel  
POCLANDE : Populations-Cultures-Langues et Développement

### ***Que faisons-nous d'autre ?***

L'ACAREF organise chaque année une série de colloques et rencontres internationaux dont l'évènement phare est le Congrès Mondial des Chercheurs et Experts Francophones. Elle organise également, depuis 2018, Les ASSISES DOCTORALES FRANCOPHONES ET LE FORUM DES JEUNES CHERCHEURS.

### **QUELQUES REALISATIONS DE L'ACAREF/DELLA**

#### **Les colloques**

- ◎ Colloque international pluridisciplinaire **Education, Linguistique, Cultures et Didactique des langues (1<sup>ère</sup> Edition) 10 ans de Francophonie au Ghana**, les 11, 12 et 13 Février 2016 / 70 Participants, ACCRA LEGON GHANA
- ◎ Colloque international pluridisciplinaire **Education, Linguistique, Cultures et Didactique des langues (2<sup>e</sup> Edition) sur L'avenir du français en Afrique**, les 22, 23 et 24 mars 2017/ 155 Participants, ACCRA LEGON GHANA
- ◎ Colloque international pluridisciplinaire **Education, Linguistique, Cultures et Didactique des langues (3<sup>e</sup> Edition) sur le PLURILINGUISME : langues et cultures d'enseignement, 4, 5 et 6 avril 2018/ 210 Participants, ACCRA LEGON GHANA**
- ◎ **ACAREF/DELLA : 1<sup>er</sup> congrès mondial des chercheurs et experts francophones, 11 au 14 juin 2019/ 410 Participants, ACCRA LEGON GHANA**

#### **Quelques publications**

Agbefle K. G & Constant Yelian Aguessy (Coord.), *Langues, formations et pédagogies : le miroir africain*, Collection PLURILINGUISME, Volume 1 No 3, Mai 2019. ISBN 978-2-9537299-8-6

Agbefle K. G. & Karen Ferreira-Meyers (Coord.), *Ecoles et politiques linguistiques familiales en contexte africain*, Revue DELLA/AFRIQUE, Volume 1 No 2, Décembre 2018. ISBN

978-2-9537299-3-1

Agbeffe K. G. (Dir.) *Gouvernance, discours et développement en Afrique : interroger les sciences humaines ?* Les Cahiers de PACAREF, Vol. 1 No 1, Décembre 2018. ISBN 978-2-9537299-6-2

Agbeffe K. G. & Robert Yennah (Coord.), *Ecoles, langues et cultures d'enseignement en Afrique.* Collection PLURILINGUISME, Vol.1 No 2, OEP France, 2018. ISBN 978-2-9537299-8-6

Agbeffe K. G. & A. D. Lezou-Koffi (Dir.), *Quel avenir pour le français ? Regards croisés sur la francophonie et le plurilinguisme,* Revue DELLA/AFRIQUE, Vol. 1 No 1, Ghana, Mars 2018. ISBN 978-2-9537299-3-1

Agbeffe K. G. (Coord.), *Systèmes éducatifs africains : l'enseignement du français et des langues nationales,* Revue Les Cahiers du CEDIMES, Vol.12 No. 3 France 2018. ISSN - L : 1954-3859 / ISSN: 2110-6045

Agbeffe K. G. (Coord.), *Plurilinguisme et enseignement du français en Afrique sub-saharienne,* Collection Plurilinguisme, 2017/1, Observatoire Européen du Plurilinguisme, France ; sous la Direction de Christian TREMBLAY. ISBN 978-2-9537299-8-6

Agbeffe K. G. (Coord.), *Langages et développement,* Actes de Colloque, 10 ans de Francophonie au Ghana (11, 12 et 13 février 2016, Revue Cahiers du CEDIMES Vol. 11 No 1/2017, France ; sous la Direction de Marc RICHEVAUX et Claude ALBAGLI (en ligne). ISSN - L : 1954-3859  
[http://www.cedimes.com/attachments/article/32/Cedimes\\_vol\\_11-1.pdf](http://www.cedimes.com/attachments/article/32/Cedimes_vol_11-1.pdf) / ISSN: 2110-6045

### ***Quelques perspectives***

Pour l'an 2020 :

- Les Assises Doctorales Francophones et le Forum des Jeunes chercheurs, 28 au 30 janvier 2020, Université Gaston Berger, Sénégal
- Les Journées d'Etudes autour de la thématique Relations Afrique-France-Afrique dans les champs disciplinaires des Lettres, Langues et Sciences sociales/humaines, 24 et 25 mars 2020, Université de Bordeaux Montaigne, France.
- Le Forum des Experts Francophones/Francophiles, les 8 et 9 avril 2020, Conseil de l'Europe, Strasbourg, France.
- Le Congrès Mondial de Chercheurs et Experts Francophones, Episode II, du 22 au 26 juin 2020, à l'Université de Parakou, Bénin/ Congrès itinérant entre Cotonou et Parakou.

Quelques projets phares sont en cours de réalisation :

- L'ouverture très prochaine de la 1<sup>ère</sup> Université d'Excellence Francophone d'Afrique
- L'ouverture d'une Résidence d'Etudes et de Recherches (RESIDER)
- L'ouverture d'une école Modèle d'Afrique (primaire et collège)

Sur le plan humanitaire, l'ACAREF accompagne des ONG dans la réalisation des projets sociaux, culturels et scolaires pour venir en aide aux écoles, aux enfants démunis et aux populations rurales enclavées en Afrique.

#### *Prix de la reconnaissance*

- Prix de la recherche francophone d'Afrique/ Section ALL (Art, Lettres, Langues)
- Prix de la recherche francophone d'Afrique/ Section SHA (Sciences Humaines Africaines)

L'accueil de Stagiaires (doctorants ou Postdoctoral) pour de courts séjours de recherche.

#### *Comité scientifique international élargi*

- AFELI Kossi Antoine, Université de Lomé, Togo
- AGRESTI Giovanni, Université Bordeaux Montaigne, France
- AMEGBLEAME Simon, Université de Lomé, Togo
- BADASU Cosmas. K., Université de Legon, Ghana,
- DAO Yao, Université de Lyon 2, France
- DEVRIESERE Viviane, Isfec Aquitaine, Bordeaux France
- ELHADJI YAWALE MAMAN, Université de Zinder, Niger)
- HIEN Amélie, Université Laurentienne, Canada
- KOUDJO Bienvenu, Université d'Abomey Calavi, BENIN
- LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada
- LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, UFHB, Abidjan, Côte d'Ivoire
- MAURER Bruno, Université de Montpellier 3, France
- NAPON Abou, Université de Ouagadougou 1, Burkina Faso
- NUTAKOR Mawushi, Université de Legon, Ghana
- SANDS Sarah, Université de Strasbourg, France
- TCHEHOUALI Destiny, Montréal, Canada
- TIJANI Mufutau A., PhD, A. Bello University Zaria, Nigéria
- TUBLU Yves, CELHTO UA Niamey, Niger
- YEBOUA Kouadio D., ENS UFH Côte d'Ivoire
- YENNAH Robert, Legon University, Ghana
- ZOUOGBO Jean-Philippe, Université Paris-Diderot, France

**LES CAHIERS DE L'ACAREF**

**Volume 1 No 3, Décembre 2019**

**ISBN 9782953729962**

## SOMMAIRE

<p><b>La dynamique de l'occupation du sol urbain de Bouaké à l'épreuve des contraintes environnementales</b>, Abe Pierre Achoukou, Bazoumana Diarrassouba &amp; Noël Kpan VEI, <i>Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)</i>.....</p>	14
<p><b>Systèmes de transport urbain collectifs dans le grand Cotonou ouest (Cotonou et Abomey-calavi) : approche cartographique</b>, <i>Auguste Tognidé HOUINSOU, Clément ADJIRE, José Edgard GNELE, &amp; Vincent O. A. OREKAN P(Bénin)</i>.....</p>	30
<p><b>La représentation de l'islam dans <i>Ousmane Dan Fodio, serviteur d'Allah</i> d'André Salifou et <i>El hadj Omar</i> de Gérard Chenet</b>, Chaibou DAN-INNA, <i>Université d'Abdou Moumouni (Niger)</i>.....</p>	46
<p><b>Analyse comparée du nombre de jours pluvieux et/ou secs (non pluvieux) sur deux régions du Sénégal</b>, Cheikh FAYE, Djibrirou Daouda BA, Arona SOW (Sénégal).....</p>	61
<p><b>Gestion environnementale des projets de transport d'énergie électrique par la communauté électrique du Bénin</b>, Codjovi MINGNANNOU, Sotelle HOUSSOU, Euloge OGOUWALE &amp; Christophe S. HOUSSOU(Bénin).....</p>	82
<p><b>Motivations des étudiants pour les zones faiblement desservies en côte d'ivoire</b>, Daouda DOUKOURE, Kobenan ADJOURMANI, Aminata Soltié COULIBALY-KONE, Sassor Odile Purifine AKE-ODILE &amp; Dinard KOUASSI (Côte d'Ivoire).....</p>	94
<p><b>Le fonctionnement des échanges frontaliers dans la ville frontalière de niablé à l'est de la cote d'ivoire</b>, Datté Anderson KOUADIO, <i>Université Félix Houphouët Boigny Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire)</i>.....</p>	107
<p><b>Black Characters in the California Fiction</b>, Didier Arcade LOUMBOUZI, <i>Université Marien Ngouabi - Brazzaville( Congo)</i>.....</p>	122
<p><b>Conquête du pouvoir politique et récompenses du pouvoir : une étude du règne du roi mbagaan nduur (1493 -1513) du saalum</b>, Diome FAYE, <i>Université Cheikh Anta DIOP, Dakar( Sénégal)</i>.....</p>	137
<p><b>Projet pilote de cogestion et gestion durable de la pêche lacustre à Kossou (Côte d'Ivoire)</b>, SEKONGO Largaton Guérolé, DOSSO Yaya &amp; ABOYA Narcisse(Côte d'Ivoire).....</p>	146

<b>Les illusions de la coopération bénino-soviétique 1974 à 1989, Ebénézer Koré SEDEGAN, Université d'Abomey-Calavi(Bénin).....</b>	<b>164</b>
<b>Abobo, un quartier abidjanais presque en marge de la politique ivoirienne de "butanisation", Fernand Séka AYENON, Thérèse Alida Gngangoran ADOU, Solange Chibou ADOU &amp; Axel Désiré Dabié NASSA, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire).....</b>	<b>178</b>
<b>L'initiation dans l'épopée : de la fonction utilitaire à la culture négro-africaine, Gabriel Tiegnon TOLA, Ecole Normale Supérieure (E.N.S.) Abidjan(Côte-d'Ivoire).....</b>	<b>194</b>
<b>Contraintes pluviométriques aux développements de la culture du maïs au cours de la seconde saison des pluies dans les plateaux Batéké en république du Congo, Guy Aymar MIAME MOUELO, Destyles Van KOMBYLA &amp; Thierry Rolland ITOUA, Département de Géographie, faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines.....</b>	<b>205</b>
<b>Problématique de l'accès des partis politiques de l'opposition aux médias publics sous boni yayi : 2006-2016, Hermann W. ADIMOU, Rogatien M. TOSSOU, Raoul F. HOUINDO, Gédéon R. KIKI, Université d'Abomey-Calavi(Bénin).....</b>	<b>220</b>
<b>Mutations urbaines et mobilités résidentielles à Lomé, Iléri DANDONOUGBO, Lamourdja BIALI, N'KERE Komi, Université de Lomé(Togo).....</b>	<b>239</b>
<b>Pression foncière et production agricoles dans la commune de Klouekanme au Bénin, Josias ADEGNANDJOU, Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (Bénin).....</b>	<b>254</b>
<b>Installation et organisation de la colonie du Dahomey par l'administration française de 1894 à 1960, KOCHARE O. Placide, TOSSOU M. Rogatien, Université d'Abomey-Calavi (Bénin).....</b>	<b>283</b>
<b>Stratégies de survie des ménages pauvres pour un développement spatial équitable et durable à Abidjan, l'exemple du quartier biabou à abobo, Kouakou Martin DIBY, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire).....</b>	<b>295</b>
<b>La démocratie providentielle en Afrique centrale entre contraintes internationales et contradictions nationales : quelle gouvernance pour les états en quête de développement? Marc Luciani EWODO, Université de Yaoundé II (Cameroun).....</b>	<b>312</b>
<b>La coopération décentralisée à Akpro-Misséréti au Bénin, entre mobilisation de ressources et dépendance, Marius K. VODOUNNON TOTIN, Emilia AZALOU-TINGBE &amp; Lucerno T.</b>	

## LES ILLUSIONS DE LA COOPERATION BENINO-SOVIETIQUE 1974 A 1989

Ebénézer Koré SEDEGAN  
Département d'Histoire et Archéologie de l'Université d'Abomey-Calavi  
Membre du Laboratoire de Recherche Rétrospective-Afrique (LabRA)  
E-mail : sedeganebenzer@yahoo.fr

### Résumé

*Les relations bénino-soviétiques remontent au lendemain de la proclamation de l'indépendance du Dahomey en 1960. Mais, cette relation de coopération est devenue très vivace sous le régime révolutionnaire qui, à la faveur de l'option socialiste opérée en novembre 1974 met en veilleuse ses liens diplomatiques et de coopération avec les pays capitalistes et privilégie ses relations avec l'Union Soviétique. Les autorités révolutionnaires y trouvent alors, le creuset d'une nouvelle orientation pour libérer leur pays du joug néocolonial, amorcer son développement économique et social puis assurer son rayonnement sur la scène internationale. Toutefois, cette option socialiste formalisée dans les relations avec l'Union soviétique n'était-elle pas illusoire au regard du bilan fait de cette coopération?*

*Une analyse de ce bilan montre clairement le manque de réalisme qui débouche sur un désenchantement total du fait de l'échec avéré de la quasi-totalité des projets de développement. Les déboires enregistrés dans cette coopération au développement bénino-soviétique s'explique par trois réalités fondamentales. La première est liée à l'évolution de sa politique internationale que les autorités béninoises semblent ignorer, la deuxième est liée à la conception socialiste même de l'aide au développement et la troisième est liée aux difficultés politiques et socioéconomiques internes à l'Union soviétique.*

**Mots-clés** : Coopérations – illusions – Bénin-soviétique

### Abstract

*Benin-Soviet relations date back to the day after the proclamation of Dahomey's independence in 1960. However, this cooperative relationship became very much alive under the revolutionary regime which, thanks to the socialist option operated in November 1974, its diplomatic ties and cooperation with the capitalist countries and privileges its relations with the Soviet Union. The revolutionary authorities found there, the crucible of a new direction to free their country from the neocolonial yoke, to begin its economic and social development then to ensure its influence on the international scene. However, was not this socialist option formalized in relations with the Soviet Union illusory in view of the record of this cooperation?*

*An analysis of this report clearly shows the lack of realism that leads to total disenchantment due to the proven failure of almost all development projects. The setbacks recorded in this Benin-*

*Soviet development cooperation can be explained by three fundamental realities. The first is related to the evolution of its international policy that the Beninese authorities seem to ignore, the second is related to the very socialist conception of development aid and the third is related to the political and socio-economic difficulties internal to the Soviet Union.*

**Keywords:**Cooperation - illusions - Benin-Soviet

### Introduction

Les crises socioéconomiques et l'instabilité politique enregistrées au lendemain de l'indépendance en août 1960, trouvent leur justification dans la gestion chaotique du pouvoir néocolonial au Dahomey. Cette situation créée par la confiscation de la souveraineté du jeune Etat, ne laisse indifférent l'élite dahoméenne, relativement nationaliste dans son ensemble. Ainsi, l'aspiration à une plus grande maîtrise du destin national devient la source fondamentale d'une conscience politique collective des intellectuels civils et militaires qui sont pour la plupart d'anciens militants et sympathisants des mouvements démocratiques de la jeunesse. Ceux-ci affichent dès lors, une opposition viscérale contre les manœuvres politiques de la France dans le processus de la décolonisation. C'est pourquoi, l'intervention du coup d'Etat du 26 octobre 1972, est perçue comme une opportunité à saisir par eux, pour reconquérir l'indépendance du pays par une lutte implacable contre l'ordre néocolonial existant caractérisé par la domination étrangère. Cette domination étrangère orchestrée surtout par la France, développe en effet, certaines attitudes collectives de rejet qui constituent la toile de fond sur laquelle repose la politique extérieure de l'Etat dahoméen de 1972 à 1989. La lutte contre la domination étrangère est perçue comme le préalable à tout développement économique et social et au rayonnement international du pays dans l'arène internationale.

La rupture étant évidente avec l'ordre néocolonial français notamment lors de la proclamation en novembre 1974 du marxisme-léninisme comme guide idéologique de l'action révolutionnaire, conduit d'office les autorités révolutionnaires à se mettre dans l'orbite soviétique. Elles renforcent les liens de coopération politique, économique et culturelle avec cette puissance à laquelle elles placent désormais leur confiance. Mais, cette coopération qui, dans la diversité de ses manifestations, présente bien d'ambiguïtés et de nombreuses contradictions qui suscitent la problématique suivante : quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la coopération bénino-soviétique entre 1974 et 1989 ? Une méthodologie essentiellement axée sur l'analyse des sources d'archives et de certains travaux réalisés sur la coopération bénino-soviétique permet d'aborder le sujet en trois parties.

La première évoque l'historique de cette coopération ; la deuxième met en exergue les résultats qui y sont obtenus par l'Etat béninois ; et la troisième analyse les raisons qui sous-tendent l'échec de cette coopération qui a suscité tant

d'espairs à l'Etat béninois mais qui, au bout du compte ne traduisent que les illusions des nouvelles autorités révolutionnaires sur la scène internationale.

### **1 : L'historique de la coopération bénino-soviétique**

La mise en œuvre de la coopération bénino-soviétique est régie par plusieurs accords. Cet éventail d'accords constitue le cadre juridique dans lequel se développe cette coopération. Il s'agit pour l'essentiel des accords politiques et des accords techniques.

#### **1-1 : Les accords politiques**

Les accords politiques sont signés d'une part, entre les deux Etats et d'autre part entre les partis uniques des deux pays.

Le premier accord politique signé le 4 juin 1962 à Moscou, est relatif à l'établissement des relations diplomatiques et l'échange de représentations diplomatiques entre la République du Dahomey et l'Union soviétique. Cet accord a permis aux deux pays, après des échanges de vues sur la paix et la sécurité internationale, l'amitié des peuples, la cessation de la course aux armements et des expériences nucléaires, d'établir des relations diplomatiques et de décider d'échanger des missions diplomatiques.

Le second accord politique signé en 1975, est relatif à la coopération et l'amitié entre le Parti de la Révolution Populaire du Bénin (P.R.P.B.) et le Parti Communiste de l'Union Soviétique (P.C.U.S.). Par cet accord, les deux partis ont pris l'engagement d'échanger fréquemment des délégations de haut niveau en vue des consultations sur des questions politico-idéologiques. Les contacts réguliers entre ces deux partis ont permis au P.R.P.B. de bénéficier de l'expérience du P.C.U.S. en matière de formation des cadres à la vie militante, de mobilisation des masses et de développement économique. Des échanges sont aussi prévus entre les organisations de masses affiliées aux deux partis. Ajoutée à ces deux accords politiques, une Convention consulaire signée le 16 janvier 1976 à Cotonou en vue de développer davantage les relations d'amitié, de coopération et ceci, conformément à la Convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963. Elle fait état d'établissement de postes consulaires, les privilèges et immunités concernant le poste consulaire, les fonctionnaires consulaires de carrière, etc...

#### **1-2 : Les accords de coopération économique et technique**

C'est à partir des années 70 que d'autres accords sont conclus entre la République Populaire du Bénin et l'Union soviétique. Il s'agit de l'accord de coopération économique et technique signé le 14 avril 1974 qui permet aux deux partenaires de développer et d'intensifier les relations dans les domaines économique et technique. Par cet accord, l'Union soviétique s'engage à apporter son assistance dans l'exécution en République Populaire du Bénin, des travaux

géologiques de prospection et de relèvement de minerais solides entre les 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> parallèles de latitude nord entre 1977 et 1980.

L'accord de transports aériens conclu le 17 décembre 1975 à Cotonou, vise à favoriser le développement des transports aériens entre les deux pays. Aux termes des dispositions de cet accord, chaque Etat doit désigner par écrit, une entreprise de transport aérien en vue d'exploiter les services agréés. L'entreprise désignée par chacune des parties contractantes jouira du droit de survoler le territoire de l'autre partie, d'y faire des escales non commerciales en vue d'embarquer ou de débarquer des marchandises, des passagers et du courrier à destination internationale. Cet accord prévoit aussi des exonérations de droits de douane, frais, taxes et impôts sur le carburant, les huiles lubrifiantes, provisions de bord, pièces de rechange etc... qui sont acheminés par l'entreprise désignée d'une des parties contractantes pour ses besoins d'exploitation sur le territoire de l'autre partie contractante.

Le 24 janvier 1977, un Accord de coopération dans le domaine de la pêche, est signé entre les deux pays en vue de leur permettre d'affirmer leur intérêt pour la coopération économique surtout dans ce domaine. Par cet Accord, l'Union soviétique s'engage à apporter son assistance technique pour les travaux de recherches scientifiques et également la formation des béninois dans le domaine de la pêche. Il est valable pour une période de cinq ans et se prolonge automatiquement pour la période triennale ultérieure si aucune partie ne le dénonce pas avant six mois plus tard par écrit.

Le 3 août 1977, un Accord de coopération dans le domaine de la radiodiffusion entre les deux pays est signé à Cotonou. Par ce dernier, les deux Etats s'engagent à favoriser et développer entre eux des contacts fréquents dans les domaines de la télévision et de la radiodiffusion. Ce qui doit se traduire par des échanges de programmes de télévision et de radio sur la vie des deux peuples. L'Union soviétique s'engage à apporter son assistance technique à l'Etat béninois dans les domaines de la radio et de la télévision en assurant la formation des techniciens béninois.

Le 8 août 1978, un Protocole relevant du domaine agricole et portant sur l'assistance de l'Union soviétique à la création d'une ferme d'Etat de production expérimentale est signé à Cotonou. Il permet aux deux Etats de mettre un accent particulier sur l'agriculture qui est déclarée base du développement de la République Populaire du Bénin.

Le 12 septembre 1978, un Protocole dans le domaine de la représentation commerciale entre les deux pays, est signé en vue de contribuer au développement des relations commerciales entre eux. Les Protocoles biannuels qui complètent la coopération culturelle et scientifique entre le Bénin et l'Union soviétique de mars 1963, portent sur des domaines variés notamment l'éducation, la santé publique et la médecine, la culture, les arts et l'information

et le sport. Favorisant le rapprochement des deux peuples dans ces différents domaines, ces Protocoles biannuels visent la consolidation des liens d'amitié et de coopération existant entre les deux Etats. Il s'agit notamment des Protocoles portant sur le plan de mesures de coopération culturelle entre le Dahomey et l'Union soviétique pour les années 1968-1969 du 30 décembre 1968, du Protocole relatif à la coopération culturelle entre la République Populaire du Bénin et l'Union soviétique pour les années 1976-1977 du 9 novembre 1976, du Protocole sur la coopération culturelle et scientifique entre le Bénin et l'Union soviétique pour les années 1982-1983 et du Protocole portant programme de coopération culturelle et scientifique pour les années 1984-1985 du 7 septembre 1984.

Ces protocoles biannuels prévoient dans le domaine de l'éducation, la mise à disposition par l'Union soviétique, des bourses d'études pour l'enseignement supérieur et des bourses de stages pour la formation des cadres béninois dans divers domaines. Les charges liées au frais de voyage des boursiers à l'aller incombent à l'Etat béninois et celles relatives au voyage du retour sont assurées par l'Etat soviétique. Par ailleurs, l'Union soviétique s'engage à envoyer des enseignants soviétiques au Bénin pour servir dans l'enseignement supérieur et ce, en assumant toutes les charges y afférentes.

Dans le domaine de la santé publique et de la médecine, des échanges de délégations pour prendre connaissance des expériences du pays partenaire et développer des contacts sont effectués. Ce qui implique les organismes compétents des deux Etats.

Dans le domaine de la culture, des arts et de l'information, des échanges de groupes d'artistes sont prévus pour présenter des aspects de la culture de chaque pays, d'hommes de culture en vue de prendre connaissance de l'expérience du partenaire, de délégations de cinéastes dans le cadre de la semaine du film béninois en Union soviétique au Bénin, et des écrivains en vue de développer des contacts entre eux. Des expositions de photos et d'œuvres d'artistes chez le pays partenaire de même que le développement des contacts entre les bibliothèques et les musées pour favoriser des échanges d'informations scientifiques, ne sont pas du reste dans ce Protocole.

Dans le domaine du sport, des échanges de délégations de sportifs notamment aux plans scolaire et universitaire, de cadres pour s'informer de l'expérience en matière d'éducation physique et sportive entre les pays partenaires, sont effectués.

En somme, à la lumière de ce cadre juridique, la pénétration commerciale est l'idée qui anime les Soviétiques dans leurs relations internationales. Les techniques utilisées dans les contrats confirment cette situation. L'Union soviétique encourage, non seulement les accords commerciaux, mais aussi et surtout, lorsqu'il s'agit de s'intéresser au

développement industriel et agricole, les clauses contractuelles relatives aux crédits marchands et aux crédits fournisseurs sont fréquentes et dominantes. Ce qui présage le caractère impérialiste des liens de coopération de l'Union soviétique avec l'Etat révolutionnaire.

## **2 : Le bilan de la coopération bénino-soviétique au cours de la période révolutionnaire**

L'application de ces différents accords permet à la coopération bénino-soviétique d'aboutir à des résultats politiques, économiques et socioculturels au profit des deux pays.

### **2-1 : Sur le plan politique**

Sur le plan politique, le Bénin socialisant doit s'abreuver à la source d'expérience de l'Union soviétique dont le souci permanent et l'action quotidienne tendent à élargir le cercle de la famille socialiste dans le monde. Ce qui justifie l'intensification des efforts dans le but de consolider, de dynamiser et de raffermir leurs relations politiques. Mieux le principe de l'internationalisme prolétarien qui se manifeste d'une part, comme une solidarité entre les classes exploitées au-delà des frontières des Etats et d'autre part, sous l'aspect des relations entre Etats socialistes, dicte aux deux Etats un raffermissement de leurs rapports. Ces rapports qui couvrent les relations diplomatiques, inter partisans et militaires vont donc, connaître de beaux jours. En effet, le rapprochement des deux Etats, conformément aux accords politiques signés au lendemain de l'indépendance, notamment l'accord portant établissement des relations diplomatiques du 4 juin 1962, permet à l'Union soviétique de bénéficier du soutien du Bénin dans l'arène internationale, notamment aux Nations unies. Aussi l'Etat béninois condamne-t-il vivement, l'intervention américaine en Grenade en 1983 alors qu'elle soutient celle de l'Union soviétique en Afghanistan en 1979. Dans les relations inter partisans, le P.R.P.B. et le P.C.U.S. conformément à l'accord de coopération et d'amitié de 1975, échangent des délégations et se consultent sur des questions politiques, d'organisation et de développement du parti, de mobilisation de masses. D'importantes bourses sont accordées par le P.C.U.S. pour la formation des cadres du P.R.P.B. mais aussi pour des militaires béninois. Tout ceci montre qu'il se développe : « dans un esprit de solidarité, compréhension mutuelle et de coopération, de très bonnes relations amicales entre le P.C.U.S. et le P.R.P.B. » (Agence Presse Novosti, 1986, p.6).

### **2-2 : Sur le plan social**

Sur le plan social, les actions de l'Union soviétique en faveur de l'Etat béninois sont concrètes. Ainsi, de juillet 1978 à décembre 1982, une équipe médicale soviétique composée de médecins qualifiés, a exercé dans les hôpitaux du Bénin, apportant des soins médicaux, des médicaments et des matériels médicaux dont la valeur est estimée à 100 000 Roubles soit 35 millions de francs CFA. L'action de la Croix-Rouge soviétique, après le rapatriement du Nigeria le

18 janvier 1983, de plusieurs étrangers dont les Béninois, a été déterminante dans les rapports bénino-soviétiques. Celle-ci a mis à la disposition de son homologue béninois, 100 000 doses de vaccin contre le choléra, du matériel médical pour les postes de secours et 100 kilogrammes de médicaments divers.

Par ailleurs, les deux pays échangent des délégations d'artistes, de troupes folkloriques, d'écrivains, d'hommes de culture afin d'établir des contacts et surtout de présenter le visage culturel de leur pays respectif. Les actions du centre culturel soviétique à Cotonou, s'inscrivent également dans le dynamisme et la vitalité de cette coopération bénino-soviétique.

### **2-3 : Sur le plan économique**

Sur le plan économique, la coopération bénino-soviétique doit tenir compte des impératifs économiques pour en faire des préoccupations majeures et pressantes telles qu'exprimées dans le Discours-programme du 30 novembre 1972 qui, évoquant la coopération avec l'extérieur comme une voie non négligeable pour sortir du sous-développement, désigne le développement économique comme la priorité des priorités. Au nom de la solidarité internationale des pays socialistes, mais aussi pour d'autres raisons politique et économique, l'Union soviétique entend apporter son assistance aux jeunes Etats africains d'obédience socialiste pour la consolidation de leur économie. Aussi, s'intéresse-t-elle aux secteurs agricole, minier, industriel et commercial de la République Populaire du Bénin.

Dans le secteur agricole, le Protocole signé le 8 août 1978 a servi de cadre contractuel pour la création au Bénin, d'une ferme d'Etat de 1.100 hectares destinée à la production expérimentale à Massi-Lonmè à Zogbodomey dans la province du Zou. Le contrat signé le 13 août 1979 permet l'octroi d'un crédit par l'Union soviétique à cette action, d'un montant qui s'élève à plus de 3 millions de roubles soit 1,050 milliard de francs CFA. Les résultats escomptés doivent permettre de vulgariser cette opération sur toute l'étendue du territoire national béninois afin de stimuler la production agricole. Mais les problèmes<sup>ii</sup> rencontrés dans la réalisation de ce projet l'ont tout simplement voué à l'échec, malgré les mesures<sup>iii</sup> de sauvetage proposées par la partie béninoise.

Dans le secteur minier, l'Accord signé le 14 avril 1974 et portant réalisation au Bénin des travaux géologiques de prospection et de relèvement de minerais solides par les Soviétiques, servent de cadre normatif pour l'exploitation des ressources minières dont dispose le Bénin. Les travaux se sont déroulés dans la région située entre les 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> parallèles de latitude nord et couvre une superficie totale de 34.000 km<sup>2</sup>. Elle regroupe les régions de Tanguéta, de Natitingou, de Bembéréké, de Dunkassa, et les deux bases installées à Perma et à Gamia. Ces travaux doivent permettre en réalité, de produire des cartes géologiques précises et l'exploitation des mines de la région. Ce projet issu du Contrat n°55-036/45000 conclu sur la base du Protocole d'accord signé à

Moscou le 25 janvier 1977, est financé sur la base d'un crédit de 4 millions de roubles soit 1,300 milliard de francs CFA<sup>iv</sup>, accordé par l'Union soviétique. La mise en œuvre de ce projet a permis d'obtenir des résultats probants<sup>v</sup>. Mais pour des raisons techniques et structurelles que les deux partenaires ont tenté de surmonter au cours d'une mission d'évaluation sur le site de Perma, du 15 au 18 avril 1986, la phase finale de ce projet n'a jamais abouti.

Dans le domaine industriel, l'Union soviétique lance en 1982, l'idée de la construction d'une usine de broyage du clinker à Massè qu'elle doit livrer clés en main sur la base des ressources du Bénin. Mais après un long moment de silence de 1982 à 1984, elle finit par se désengager en proposant à l'Etat béninois le cofinancement du projet avec le Nigeria. Ce que le Nigeria n'a pas accepté en raison de ses expériences dans les opérations de cofinancement de la création des Société des Ciments d'Onigbolo et Société Sucrière de Savè.

Dans le secteur commercial, l'Union soviétique qui prône l'aide par le commerce, consent à faible taux d'intérêt des prêts à long terme au Bénin dans les échanges commerciaux. Ces prêts sont en réalité des crédits à l'exportation accordés sous deux formes: crédit fournisseur et crédit marchand. Certes, le fait que ces formes de crédits soient à faible taux d'intérêt et à long terme, est un atout pour le Bénin, il n'en demeure pas moins qu'ils soient sources d'énormes difficultés.

En somme, les relations politiques sont certes excellentes et fructueuses entre les deux partenaires, mais la coopération économique quant à elle, s'est soldée par des échecs patents. La quasi-totalité des projets devant bénéficier d'aides substantielles de la part de l'Union soviétique, sont simplement tombés dans l'abandon à mi-parcours. Aucun d'eux n'est réalisé. Or, l'Etat béninois considère le domaine de la coopération économique comme le canal le plus sûr pour venir à bout de son sous-développement économique et social hérité des régimes néocoloniaux. Les résultats cauchemardesques de cette coopération bénino-soviétique révèlent les illusions de l'Etat révolutionnaire qui pensait se soustraire à la domination sauvage des puissances occidentales notamment la France et les Etats-Unis pour se mettre dans l'orbite d'une puissance acceptée comme la tutrice idéale pour résoudre ses problèmes de développement et de sécurité hérités des régimes néocoloniaux. Il importe de savoir pourquoi la coopération bénino-soviétique a été inopérante dans le domaine économique, alors que la solidarité internationale entre pays socialistes doit être irréprochable. L'incohérence observée entre les bonnes intentions de l'Union soviétique et la sincérité à traduire leur discours militant en actes concrets sont les sources fondamentales de la déception de l'Etat béninois dans sa coopération avec l'Union soviétique.

La déception de l'Etat béninois dans ses rapports avec l'Union soviétique est grande. L'échec de projets de développement initiés par les deux partenaires, est le principal motif de cette déception. L'assistance au

développement tant prônée dans le cadre de la solidarité internationale socialiste s'est révélée comme un véritable marché de dupe. A chaque fois, l'Union soviétique se désengage des projets de développement initiés laissant la partie béninoise à son sort. L'incompréhension et le désaccord qui ont caractérisé la coopération bénino-soviétique semblent être des subterfuges subtils trouvés pas la partie soviétique pour se désengager des clauses liées à l'assistance au développement de son partenaire béninois.

Qu'est-ce qui peut justifier l'échec de la coopération bénino-soviétique?

### **3 : Les causes de l'échec de la coopération bénino-soviétique**

Pour les autorités béninoises, la coopération avec l'Union soviétique est décevante. Le désenchantement qui en résulte s'explique par la non maîtrise et la méconnaissance du mécanisme de coopération avec les Etats socialistes par l'Etat révolutionnaire béninois et qui est basé, en réalité, sur une expansion commerciale. Ce qui n'est pas tout à fait différent de la politique internationale des puissances occidentales. Il s'ensuit alors qu'à travers sa politique du commerce extérieur, l'Union soviétique se passe aussi pour une puissance aux visées impérialistes<sup>11</sup>.

#### **3-1 : Les visées impérialistes de l'Union soviétique à travers l'aide**

Les déboires enregistrés dans les rapports avec l'Etat béninois, notamment en matière de coopération au développement s'explique par trois réalités fondamentales. La première est liée à l'évolution de sa politique internationale que les autorités béninoises semblent ignorer, la deuxième est liée à la conception socialiste même de l'aide au développement et la troisième est liée aux difficultés politiques et socioéconomiques internes à l'Union soviétique.

La politique de coopération internationale de l'Union soviétique remonte à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais, elle affiche un intérêt très modéré pour le continent africain jusqu'en 1950, en l'excluant de toutes préoccupations stratégiques. L'essentiel de ses ressources est destiné au développement de ses pays satellites de l'Europe de l'Est. Quelques années plus tard, l'Afrique devient pour elle un enjeu important pour l'expansion du communisme. Il se développe alors une politique africaine de l'Union soviétique dont l'évolution ne peut être appréciée que de façon périodique. On distingue de ce fait, la période Khrouchtchévienne, la période brejnévienne et la période gorbatchévienne.

D'abord, sous Khrouchtchev, l'aide économique soviétique est utilisée comme un instrument d'influence de l'Union soviétique à travers le monde. En effet, l'adhésion massive des pays du Tiers-monde aux Nations unies, constitue

un enjeu pour les chefs de file des deux blocs antagonistes à savoir l'Union soviétique du bloc communiste et les Etats-Unis d'Amérique du bloc capitaliste. Peu après Khrouchtchev est évincé du pouvoir, Brejnev son successeur abandonne cette politique d'influence soviétique dans le monde et la présence de son pays devient ponctuelle. Très attachée à la thèse selon laquelle seuls la colonisation et l'impérialisme sont responsables des problèmes économiques de l'Afrique, et que les Occidentaux ont une responsabilité historique à assumer en termes de reddition de la justice dans la résolution de ces problèmes, l'Union soviétique de Brejnev donne un autre sens et un autre contenu à la coopération soviétique à travers le monde. Cette coopération n'est plus un instrument d'influence, mais plutôt un moyen de pénétration commerciale et de conquête des marchés étroitement liés à l'Occident. Un accent particulier est mis sur l'établissement des relations diplomatiques et surtout commerciales avec les pays africains. Mais, en réalité, c'était un moyen indubitable pour se débarrasser de leurs équipements industriels et agricoles qu'ils peinent à faire écouler sur le marché international du fait qu'ils n'ont pas le label occidental. Aussi se montrent-ils réservés, lorsqu'il s'agit de réaliser des projets socioéconomiques et de faire des dons.

Enfin, cette période marquée par une stagnation politique, économique et sociale dure jusqu'en 1982 année où Brejnev mourut. Iouri Andropov, ancien directeur du KGB<sup>iii</sup> (1967-1982) qui perçoit les faiblesses du système tente de le reformer. Il n'aura malheureusement pas le temps car il meurt en 1984 deux ans après son accession au pouvoir. C'est alors que Konstantin Tchernenko prend la tête du pays. Il retourne au communisme pur et dur de l'ère Brejnev et meurt treize mois plus tard; c'est-à-dire le 10 mars 1985. A sa mort l'Union soviétique était en pleine ruine. L'organisation politique et administrative, l'activité économique et la situation sociale de l'Union soviétique sont de plus en plus dégradées. A la fin de l'époque brejnévienne, le bloc socialiste se trouvait dans une situation très déplorable. La société civile indépendante était en grande partie en exil, alors que la corruption au sein de l'Etat à travers le Parti Communiste, était devenue légendaire. De plus, l'Union soviétique devait consacrer une énorme partie de son budget à l'armée. Cette situation n'a pas manqué d'avoir des répercussions sur le plan international.

Sur le plan international, l'Union soviétique avait perdu beaucoup d'alliés, car son modèle social séduisait de moins en moins, sans parler du rejet que provoque la guerre en Afghanistan depuis 1979. Dans les pays satellites les régimes totalitaires étaient remis en cause. L'Union soviétique qui est en pleine crise économique, éprouve des difficultés à soutenir les partis locaux de ses satellites. Aussi se lance-t-elle dans des réformes pour sauver le pays de ces difficultés. C'est dans cette atmosphère inquiétante qu'arrive Mikhaïl Gorbatchev, nouveau dirigeant de l'Union soviétique en 1985. Il va donc lancer sa politique de réformes dénommée la *perestroïka*<sup>iiii</sup> et la *glasnost*<sup>v</sup> pour réorganiser le système soviétique afin d'atteindre le niveau de développement des Occidentaux. La mise

en œuvre de ces réformes a eu un impact certain sur le niveau du commerce extérieur.

Il promulgua trois décrets entre août 1986 et janvier 1987 concernant les relations économiques extérieures. Ces décrets permettent de corriger les déséquilibres extérieurs. Il participe au réveil de l'esprit exportateur des entreprises soviétiques, l'encouragement à la compétitivité dans les créneaux d'exportateurs retenus et l'usage plus économique des importations. Mais l'échec de ces réformes est à la base de l'effondrement du bloc communiste et la disparition de l'Union soviétique au profit de la Communauté des Etats Indépendants, ce qui affecte les liens de coopération entre l'Etat béninois et son allié idéologique.

### **3-2 : Une conception biaisée de l'aide soviétique par les autorités béninoises**

Pour la deuxième réalité, la conception socialiste de l'aide au développement est une sorte de principe qui régit les rapports de l'Union soviétique avec les pays du Tiers-monde. N'ayant pas participé à l'œuvre colonisatrice, elle n'a donc pas de liens historiques avec la plupart des Etats du Tiers-monde. Ses relations remontent à la période de lutte pour l'indépendance des territoires colonisés auxquels elle a apporté son soutien à leur politique de libération nationale avant, pendant et après leur accession à la souveraineté internationale. Ce soutien parfois inconditionnel, constitue pour les Soviétiques non seulement, un moyen d'expansion du communisme à travers le monde, mais aussi un moyen privilégié pour marquer sa présence dans l'arène internationale et conserver son rang de chef de file du camp socialiste afin d'étouffer dans l'œuf les visées hégémoniques chinoises<sup>\*</sup> sur les pays du Tiers-monde. Il s'agit alors pour l'Union soviétique d'offrir une alternative politique aux jeunes Etats en insistant sur la similitude entre le combat et la lutte pour le triomphe du bloc socialiste et pour la paix et le progrès de l'humanité. C'est pourquoi, elle se déclare une alliée naturelle des pays ruinés par l'impérialisme occidental. Mais elle opère une distinction entre les pays d'orientation socialiste engagés dans la voie démocratique révolutionnaire, les pays d'obédience capitaliste et qui s'efforcent de mettre en œuvre une politique véritablement indépendante et ceux qui sont alignés sur la politique impérialiste des Occidentaux.

Sans exclure l'établissement de liens de coopération avec les pays du Tiers-monde, qui ont délibérément fait le choix d'une voie de développement capitaliste, l'Union soviétique privilégie les pays de la première et de la deuxième catégorie dans la perspective d'une transformation du système mondial à laquelle les pays du Tiers-monde peuvent apporter une contribution décisive. On devrait alors s'attendre à ce que l'Union soviétique accorde massivement ses aides aux pays sous-développés qui lui sont favorables. Mais tel n'est pas le cas, d'autant plus qu'elle met l'accent sur le fait que la coopération doit être mutuellement avantageuse. Elle rejette le terme d'aide qui implique des flux unilatéraux du

donneur au receveur et qui, à la limite, apparaît comme une sorte de charité faite par les riches aux pauvres. Elle pense aussi qu'elle n'a aucune responsabilité historique dans l'état actuel du sous-développement de ces jeunes Etats. On comprend alors qu'elle prenne une part très infime dans la coopération technique bilatérale avec l'Etat révolutionnaire béninois. L'envoi des techniciens pour assurer l'exécution des projets et la formation de cadres béninois constituent l'essentiel de la participation au développement du pays.

Par ailleurs, le fait que le Bénin soit considéré comme moins marxiste que d'autres pays comme l'Ethiopie, l'Angola et le Mozambique, a entraîné un faible volume de l'aide au développement de l'Union soviétique en sa faveur. Pour l'année 1985 elle n'a fourni à l'Etat béninois à titre d'assistance technique que 172 millions de francs CFA, soit 1,41% seulement du montant total de cette rubrique (MAEC, 1986).

Mais, alors que l'essentiel du commerce des pays du Tiers-monde est orienté vers les anciennes puissances coloniales du fait des liens de dépendance économique, l'Union soviétique ne peut pas être considérée comme une puissance économique au même titre que les Etats-Unis d'Amérique, en dépit des énormes potentialités dont elle dispose, elle était en proie à des difficultés économiques qui ne lui permettent pas d'honorer ses engagements vis-à-vis de ses pays satellites.

### **3-3 : Les difficultés économiques et monétaires internes à l'Union soviétique et le culte du secret**

La troisième réalité qui justifie la méfiance voire la réticence de l'Union soviétique dans ses rapports de coopération avec l'Etat révolutionnaire béninois relève de ses difficultés économiques internes et de ses déboires dans l'arène internationale. Sur le plan interne, son système économique était une économie planifiée. Elle connaît des difficultés au début des années 1980. L'industrie, l'agriculture et bien d'autres activités ont connu les effets de cette planification centralisée. L'échec de la coopération entre l'Union soviétique et la République populaire du Bénin amène les autorités à prendre conscience de leurs illusions et afin d'opter pour une politique extérieure réaliste.

L'inconvertibilité du rouble, la monnaie soviétique semble échapper à la connaissance des autorités béninoises. Or, le Bénin est encore monétairement dépendant du trésor public français. C'est dire donc que les transactions monétaires ne pouvaient se faire à l'endroit de l'Etat béninois sans l'aval de son ennemi premier qu'est la France. L'inexistence d'une monnaie propre à l'Etat béninois constitue un véritable frein à l'exercice de sa souveraineté internationale dans la mise en œuvre de sa politique extérieure. C'est l'une des permanences historiques qu'il faut à tout prix surmonter pour assurer l'indépendance totale des Etats africains. Il faut ajouter à ces difficultés, le culte de secret qui a caractérisé la coopération entre l'Etat béninois et l'Union soviétique. Ce

comportement pose la problématique de l'engagement patriotique et du sentiment nationaliste qui doivent guider toutes actions dans un régime révolutionnaire comme celui du Bénin.

### **Conclusion**

Au total, depuis le déclenchement de son mouvement révolutionnaire, la République Populaire du Bénin a posé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, des actes qui traduisent clairement sa volonté d'exercer sa souveraineté internationale. Les réformes introduites dans le cadre de la Charte de la diplomatie nouvelle de 1976 sont illustratives de la ferme volonté politique des autorités béninoises d'en découdre avec les régimes néocoloniaux des années 60. Les principes qui régissent la politique extérieure de l'Etat révolutionnaire sont défendus dans un discours militant et révolutionnaire et appliqués suivant la ligne idéologique tracée à savoir le marxisme-léninisme. Mais, l'option du non-alignement révolutionnaire le conduit à un désenchantement total dans ses rapports avec le chef de file du bloc socialiste (l'Union soviétique), auprès duquel il croyait pouvoir rattraper son retard en matière de développement. Le désenchantement est causé par le manque de réalisme dont il a fait preuve dans ses relations extérieures avec les pays du monde, surtout avec les pays capitalistes comme les Etats-Unis d'Amérique et la République Fédérale d'Allemagne. C'est pourquoi, les difficultés socioéconomiques qui s'en sont suivies contraignent les autorités du parti-Etat, à faire le bilan de leur politique extérieure afin d'y tirer les conclusions. Elles en arrivent à renoncer tacitement à leur politique irréaliste.

### **Eléments bibliographiques**

Agence Presse Novosti, In Supplément au Bulletin d'information, n°52 de novembre 1986, 12 p.

ALIMA D., 1990, Le rôle du ministère des affaires étrangères et de la coopération dans la conclusion des accords internationaux de la République du Bénin, ANA1, 80 p.

Conventions de Vienne du 18 avril 1961 sur les relations diplomatiques

DUROSELLE J.B. & KASPI A., 2002, Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours, Tome II, Armand Collin, 13<sup>ème</sup> éd, Dalloz, Paris, 1088 p.

LAÏDI A., 1983, l'URSS et l'Afrique : vers une extension du système socialiste mondial ? In politique étrangère, n°33.

LAVAU G., 1982, Le rapport entre l'idéologie et la politique extérieure, in *Pouvoirs*, 14 p.

Ministère des affaires étrangères et de la coopération, 1986, *Point de la coopération entre le Bénin et l'Union soviétique*, Cotonou, 13 août 1986.